

CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Imier

Ouverture de la piscine cet été

Les baigneurs et autres amateurs de bronzage naturel peuvent se réjouir. Sous réserve d'une décision contraire des autorités fédérales, la piscine en plein air de Saint-Imier ouvrira cet été.



Malgré les incertitudes liées à la pandémie du coronavirus, le Conseil municipal a souhaité donner un signal encourageant à la population. Dans sa séance du 19 mai 2020, il a approuvé le principe de l'ouverture de la piscine communale pour la saison estivale.

La date précise de la mise à disposition des installations et les modalités d'exploitation ne sont pas encore définitivement arrêtées. L'Exécutif veut attendre les décisions du Conseil fédéral du 27 mai prochain concernant la troisième étape de déconfinement. Les dispositions à prendre dépendront en effet des mesures exigées par la Confédération.

En concertation avec l'Association des piscines romandes et tessinoises, le service communal des bâtiments et des infrastructures sportives travaille à la préparation du concept d'entretien et de protection. Celui-ci sera soumis au Conseil municipal le 2 juin. Des informations plus précises, notamment la date d'ouverture des installations, seront communiquées dans la foulée. (cm)

Saint-Imier, le 20 mai 2020